

Le barreau de Paris plaide pour les legal tech

Créé en 2014, l'incubateur du barreau de Paris accélère des start-up qui proposent des solutions innovantes dans le domaine du droit, et réfléchit à l'avenir de la profession d'avocat avec la révolution numérique.

Les premières *legal tech* sont arrivées en France en 2013, bousculant une profession qui se pensait à l'abri de l'uberisation. Or Legal start et Captain contrat, avec leurs services de formalités juridiques en ligne, ont ouvert la porte à bien d'autres start-up, environ 150 aujourd'hui selon Lise Damelet, une des fondatrices de l'incubateur du barreau de Paris. La loi « Macron » de 2015 a accompagné cette évolution en autorisant les avocats en activité à créer des sociétés commerciales. « Si notre initiative a choqué au début, l'intérêt

a ensuite crû rapidement », note-t-elle. Et le rapport de Kami Haeri sur l'avenir de la profession, remis début 2017 au ministre de la Justice, a consacré l'initiative, puisqu'il propose de : « créer ou contribuer à la création d'incubateurs, comme celui du barreau de Paris ».

Think tank

Depuis 2014, l'incubateur remet chaque année des prix de l'innovation à des projets innovants dans le domaine des services juridiques (voir ci-dessous). Les trois lauréats dévoilés (prix avocat, non-avocat et étu-



Les créateurs de Monpostulant.fr reçoivent le prix étudiant 2016, le 26 janvier 2017.

diant) le 26 janvier bénéficieront d'une dotation de 10 000 euros et d'un programme d'accélération. Afin d'accompagner la révolution numérique, l'incubateur dispose également

d'un *think tank* qui vise à appréhender les changements en cours et à « promouvoir des réformes dans un marché qui a changé », signale Lise Damelet. ■

RAPHAËL RICHARD

VOTRE BIEN DÉVOUÉ

Réseau d'avocats

L'appli vise à créer un réseau de confiance d'avocats, afin de simplifier certains aspects de la profession.

Pour se faire remplacer à une audience ou trouver un confrère dans le ressort d'une autre cour d'appel que la sienne, Votre bien dévoué propose instantanément des avocats disponibles. « Cette pratique existe déjà de manière informelle ou par le biais de fastidieuses petites annonces », observe Julia Katlama, la cofondatrice. L'outil, qui sera opérationnel fin février, permet également de trouver des renforts temporaires pour un cabinet ou d'organiser des convoiturages, certains lieux de détention ou tribunaux n'étant pas toujours faciles d'accès. La société se rémunère en prenant une commission sur les transactions.

Date de création : **2016**

Dirigeant : **Julia Katlama**

Site web : **votrebiendeveoue.eu**

Contact : **contact@votrebiendeveoue.eu**

SOFTLAW

Analyse de documents

Softlaw développe des logiciels d'analyse des documents juridiques.

« Les professions juridiques ont beaucoup de travail et perdent souvent du temps sur des tâches rébarbatives », remarque Sandrine Morard, dirigeante de Softlaw. Cette ancienne avocate a créé sa société, afin de mettre au point des outils permettant de gagner « du temps, de l'efficacité et du confort ». Le logiciel, bientôt commercialisé, peut parcourir des documents pour en extraire certaines informations, réaliser des fiches synthétiques ou stocker des données dans une base pour un usage futur. Algorithmes et « *machine learning* » ont été mobilisés pour créer différents modules développés en fonction des besoins exprimés par les professionnels du droit.

Date de création : **2015**

Dirigeant : **Sandrine Morard**

Site web : **www.softlaw.digital**

Contact : **contact@softlaw.digital**

MONPOSTULANT.FR

Postulation facile

Le site permettra de trouver des avocats dans une autre cour d'appel que la sienne.

La profession ne peut pas assumer des actes de procédures hors de son ressort territorial. Il faut donc faire appel à des confrères – des postulants – quand le dossier d'un client est traité par un tribunal lié à une autre cour d'appel que la sienne. MonPostulant.fr proposera des contacts dans toute la France afin de simplifier la pratique actuelle du bouche à oreille. Différents services – tels que l'échange sécurisé de documents – seront associés à ce système de mise en relation qui doit être lancé avant l'été. « Un postulant trouvera plus facilement des affaires et sera assuré d'être payé », fait valoir Daniel Arroche, son créateur.

Date de création : **2016**

Dirigeant : **Daniel Arroche**

Site web : **monpostulant.fr**

Contact : **contact@monpostulant.fr**